**Procès-verbal 20/21 - 6**

**Conseil de Ligue**

**Samedi 22 MAI 2021 à 9h00 en visioconférence**

Présents : Michel CASY, Jean Paul CHILON, Benjamin FERRE, Laurent PINAULT, Bruno SIMON, Sylvie VACHET, Jacques MAUPU, Véronique PION, Thierry QUETARD, Dominique VIOLLEAU, Alain SCOLAN, Marie FRANSCISCO, Bernard THIBERT, Thomas VALLEE, Philippe LEBON, Patrick PIAU, Addil EDDAHIS.

Invités : Nicolas METAIREAU, Romain BARDIN.

Excusés : Jean Luc PACAUD, Florian PHILIPPEAU, Gérard DUTOUR, André QUIGNON, Stéphane OLLIVIER, Adrien DODU.

En introduction, depuis Mai

zières lès Metz, Jean Paul CHILON remercie les présents. En effet il est en Lorraine pour des championnats de France Handisport.

 \*1) Adoption des Procès-verbaux du Conseil de Ligue et du Bureau :

Le PV du Bureau du 21Avril, sans remarques particulières est adopté à l’unanimité par 0 contre et 8 pour.  
Le PV du Conseil de Ligue du 3 AVRIL, après qu’il ait été apporté une précision au premier paragraphe par rapport aux adresses mails spécifiques et signatures personnalisées il est adopté par 0 contre et 16 pour.

 \*2) Informations du Président :

- Il nous fait part d’un problème avec un parent d’un jeune du pôle qui se plaint. Quelques courriers ont été échangés. Le jeune devrait quitter le pôle !  
- Il félicite le TT Joué lès Tours pour son maintien en PRO Dames et l’accession de C’Chartres au plus niveau, en Pro A Messieurs.  
- Il donne des nouvelles rassurantes de Jean Yves GALLARD qui avec force semble bien se remettre de ses problèmes sérieux de santé. Il souhaite la bienvenue à Manon BARDIN, troisième de la lignée vierzonnaise de notre chargé de mission.  
  
\* 3) Plan de relance

Après les réunions du pôle finances et du bureau pour faire suite à un dossier initié il y a quelques semaines, le Président donne les grandes lignes avant vote et envoi aux clubs. Il n’y a pas de vérité absolue en France pongiste et les aides sont de tous ordres, mais il est impératif de faire un geste pour re dynamiser le tissu pongiste régional. Il y a deux axes, l’un financier et l’autre de développement car l’aspect financier n’est pas le seul pour accompagner clubs et comités. De nombreuses discussions s’engagent sur différents points le e-ping en faisant partie comme tous les axes d’accompagnement. En annexe et pour résumer vous trouverez les choix qui ont été retenus par le conseil de Ligue et pour lesquels un courrier sera envoyé à tous les clubs.

Le plan de relance a été adopté à l’unanimité. Selon les résultats financiers la possibilité de prendre 20000 € sur les fonds propres a été adopté par 1 contre, 1abstention et 16 pour.

\* 4) Chargé de mission et revalorisation salariale.

Après que Romain BARDIN ait été invité à quitter la réunion, Jean Paul CHILON précise ou rappelle que tous les entretiens individuels ont eu lieu et que dans la continuité des échanges et de la réunion du pôle finances il souhaite procéder à quelques ajustements ou revalorisations après avis favorable de ce dernier.

Pour Romain BARDIN le poste d’agent de développement serait transformé en chargé de mission du groupe 5 avec un supplément de 200 € brut par mois et en revenant à un poste à plein temps.

Pour Nicolas GAUDELAS et Hugo BERGER, il est proposé une revalorisation de 100 € brut par mois pour chacun. Toutes ces propositions le seraient à compter du 1er mai 2021. Cette augmentation est chiffrée à 14 000 € par an et a reçu l’aval du pôle finances en l’état actuel de notre trésorerie et des perspectives. Cette proposition est adoptée à l’unanimité.

\* 5) informations du CTN :

Nicolas METAIREAU déroule son power point en donnant quelques précisions   
- Le nouveau DTN sera dans la région les 26 et 27 mai prochains pour visiter les pôles, rencontrer le cadre et le Président CHILON.  
- Il rappelle les besoins du travail de mutualisation en associant toutes les forces vives. A ce sujet Thomas VALLEE signale que C’Chartres ouvre son centre international et qu’un travail pourrait être fait en commun si chacun le souhaite. Il faudra que l’ETR travaille en profondeur en associant les élus et les collaborateurs. Le Président du Cher sans aller contre cette proposition souhaite que la charge demandée aux Présidents ne soit pas trop importante. Il revient aussi sur le stage des 19 et 20 juin en demandant que l’implication des CD et de leurs techniciens soit programmée plus en amont.

Les tarifs présentés par Nicolas METAIREAU pour la saison prochaine soit :  
Pension : 35 €, ½ Pension : 20 €, Externat : 10€. Si le stage est de plusieurs jours le dernier sera facturé sur la base d’une demi-pension. Ils sont acceptés à l’unanimité.

Pour les stages, se pose la question des tests et protocoles comme pour les compétitions. Il faut non seulement sensibiliser les parents mais les responsabiliser. Pour les Play off de Bourges un test sera demandé aux compétiteurs, dirigeants, arbitres et bénévoles.

\* 6) Points divers – Tour de Table :

Nico ANGENON fait part de la demande du CD 37 pour une aide financière dans le cadre de la « caravane du sport ». Cette demande, comme d’autre, vient une fois le projet finalisé et déjà préparé. Il serait important de trouver une clé pour traiter ce type de demande. De telles demandes récurrentes interpellent sur le fonctionnement global à savoir notamment si elle est conjointe et quel est le niveau du projet ? Il n’est pas donné suite à ce projet, Nico ANGENON répondra à Gérard DUTOUR.  
L’opération une table à l’école se poursuit et les écoles et clubs prévoient des inaugurations comme à Argenton sur Creuse le 14 Juin prochain. Le Comité du Loir et Cher a décidé d’abonder dans cette démarche en achetant une deuxième table. L’opération sera reconduite.  
L’ordre du jour étant épuisé la réunion se termine à 12h20. Le Président remercie tous les présents et retourne aux Championnats de France. Le prochain Conseil de Ligue se tiendra le 28 Août dans le Loir et Cher et traitera principalement des finances et la future saison dont l’organisation de l’Assemblée Générale à Buzançais****